



**Relevé de décisions du CEVU**

**11 mai 2012**

**Le CEVU**

**Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007**

**Vu les statuts de l'université adoptés le 4 mars 2008 et modifiés le 2 novembre 2010**

**Après en avoir délibéré, décide :**

---

---

M. Jean-Michel MINOVEZ, Président de l'Université, ouvre la séance du CEVU qui a pour objet la désignation des quatre personnalités extérieures. Il propose que soit prise en compte la réalité de la présence des candidats aux séances du CEVU.

Mme CASSAGNAUD présente pour la liste CGT-SUD la candidature de Mme Maïté DEBATS, éducatrice, militante pour l'égalité hommes-femmes, cofondatrice et coresponsable de l'Association pour la Promotion d'Initiatives Autonomes des Femmes (APIAF), réalisatrice de films sur des femmes en difficulté. Elle a également créé une association qui est devenue plus tard le groupe Zebda. Elle a intégré la première promotion de l'ESAV en 1986 et a été un membre associé de l'équipe Simone-SAGESSE du CERTOP. Aujourd'hui retraitée, Mme DEBATS peut se rendre disponible pour le CEVU.

Pour l'UNSA, M. CAMPS propose les candidatures suivantes :

- M. Patrick LAGARRIGUE, ancien directeur du Carif-Oref jusqu'en 2003. Il est aujourd'hui responsable de formations à l'Association Française pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) au sein de laquelle il développe deux axes : formation à distance, et professionnalisation des acteurs de la formation et de l'insertion.
- M. Jean-Pierre MARGAIX, directeur du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Midi-Pyrénées. Il a été directeur de l'association régionale



Léo Lagrange Midi-Pyrénées, et chef de service Enfance Jeunesse Culture à la mairie de Portet-sur-Garonne.

M. Patrice BOUYSSIÈRES présente au nom du SNESUP FSU :

- M. Fabrice PEZZIARDI, directeur CROUS du site du Mirail pour la restauration-hébergement. Il est également chargé par la direction du CROUS d'accompagner la mise en œuvre des actions portées par l'université ou les associations étudiantes contribuant à l'amélioration de la vie étudiante sur le site.
- M. Michel MONTAGNE, délégué régional de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives de Midi-Pyrénées (CPCA MP). Celle-ci est l'instance de représentation politique des mouvements associatifs dans leur diversité. Elle représente de nombreuses associations, leurs adhérents et leurs bénévoles au plan régional.

M. CANGUILHEM pour UT2 Autrement, et M. GRÈZES-RUEFF pour ACE, soutiennent la candidature de Mme Élodie TESSON, déléguée territoriale Haute-Garonne de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), déjà membre du collège des personnalités extérieures du CEVU de septembre 2010 à avril 2012. L'AFEV intervient également dans le cadre de l'UE d'ouverture.

M. TERRIER pour AMBRE, propose la candidature de M. Kévin HOAREAU, élu étudiant au Conseil d'Administration du CROUS de Toulouse et au Conseil d'Administration de l'INSA de Toulouse. M. HOAREAU est Vice-président étudiant du CROUS de Toulouse et président de Culture action FSDIE du CROUS. Il est également président de Culture action FSDIE du CROUS. Il participe en outre au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de Midi-Pyrénées et au Conseil de la Vie étudiante de la mairie de Toulouse. Il est expert étudiant pour l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et reconnu en tant qu'expert sur les questions de vie étudiante.



Le Président propose pour le CROUS Mme Juliette AÏRÉ à la place de M. Fabrice PEZZIARDI dont la participation régulière aux séances du CEVU apparaît compromise en raison de la charge de travail qui lui incombe sur le site du Mirail. Mme AÏRE est attachée principale d'administration, en charge du dossier social étudiant, des aides d'urgence, du logement des étudiants étrangers et du soutien aux initiatives étudiantes.

Les quatre personnalités extérieures élues au CEVU sont :

**Pour le CROUS : la candidature de Mme Juliette AÏRÉ est approuvée à la majorité.**

26 votants - Juliette AÏRÉ : 19 voix pour – K. HOAREAU : 6 voix pour – 1 vote blanc.

**Pour l'AFEV : la candidature de Mme Élodie TESSON est approuvée à la majorité.**

26 votants - Élodie TESSON : 23 voix pour – 2 voix contre – 1 vote blanc.

**Les candidatures de M. Jean-Pierre MARGAIX, directeur du CRIJ, et de M. Michel MONTAGNE, délégué régional de la CPCA MP sont approuvées à la majorité.**

26 votants - Maïté DEBATS : 6 voix pour – Jean-Pierre MARGAIX : 22 voix pour – Pierre LAGARRIGUE : 5 voix pour – Michel MONTAGNE : 18 voix pour.

Le Président informe les conseillers de la prochaine réunion du bureau PRES les 14 et 18 mai dans le but de proposer une méthode pour une révision du projet UNITI. Un congrès de l'Université se réunira le 22 mai avant d'élargir le débat à la communauté universitaire.

La séance du Conseil est close à 10h 27.